

# Lever le voile sur les chiffres et les mots

Présentation de Cristina Del Biaggio

[media@asile.ch](mailto:media@asile.ch)

# Au menu

1. Le calcul du **taux du besoin de protection** en Suisse...
2. L'évolution des nouvelles demandes d'asile
3. 1. + 2. → en quoi nous expliquent-ils le manque de **logement** pour demandeurs d'asile en Suisse romande?

# 1. Le taux de reconnaissance du besoin de protection



*A vos calculettes!*

# Taux de besoin de protection - SEM 2013

Situation en 2013:

« 3167 personnes ont obtenu l'asile en 2013. Le **taux de reconnaissance** était ainsi de **15,4%** »

(SEM, statistiques en matière d'asile 2013)

# Taux de besoin de protection - SEM 2014

Situation en 2014:

« En 2014, le **taux de protection** (proportion des cas d'octroi de l'asile et d'admission provisoire sur la base d'une décision de première instance) s'est élevé à **58,3%** (**2013: 29,8%**). »

(SEM, statistiques en matière d'asile 2014)

# Taux de besoin de protection - Eurostat 2014

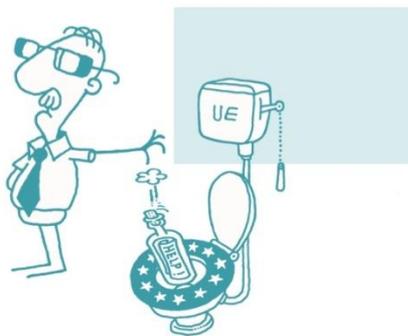
« Die Schweiz hat letztes Jahr den Asylsuchenden auch überdurchschnittlich oft Schutz gewährt. 2014 war es in **71%** der Gesuche der Fall, die das zuständige Staatssekretariat für Migration (SEM) behandelte. Das geht aus einer Statistik hervor, welche die EU-Behörde **Eurostat** am letzten Dienstag veröffentlicht hat »

(NZZ, 17.05.2015)

# Taux de besoin de protection - Vivre Ensemble

2014: **76 %**

2013: 63.8%



Lorsqu'elle examine les motifs d'asile, la Suisse reconnaît un besoin de protection dans plus de 75% des cas, en accordant l'asile (permis B réfugié) ou l'admission provisoire (permis F).

Pourtant, en 2014, les statistiques officielles ne parlent que de 25% de réfugiés reconnus. Pourquoi ?

1. Les admissions provisoires (33%) sont comptées comme des décisions négatives.

2. 21,5% des demandes ont été écartées sans examen des motifs d'asile, par décision de non-entrée en matière (NEM).

Elles gonflent ainsi le taux de décisions négatives. *Source: SEM, statistiques 2014.*

*Vivre Ensemble*, brochure préjugés

# Qui a raison?





# Impact sur le discours



Dessin: Ambroise Héritier  
Paru dans Vivre Ensemble, n ° 154, septembre 2015

# Vous avez dit 20%? Les « faux réfugiés »

« En clair il s'agit d'éviter que des jeunes hommes qui viennent en tant que **réfugiés économiques** (c'est le cas de 80% d'entre eux) puissent dépenser l'argent de la collectivité pour des téléphones portables et envoyer de l'argent à leurs familles »

(Christian Lüscher dans *24 Heures*,  
15.06.2012)



# Vous avez dit 71%? La générosité helvétique

La Suisse plus généreuse  
que ses voisins européens

> **Asile** 71% des requérants ont obtenu un  
droit de séjour. Provisoire pour la majorité

*Le Temps*, 18.05.2015

# Vivre Ensemble: « On vous l'avait bien dit! »

## STATISTIQUES

71% des demandes examinées par la Suisse sont fondées!

**LA MAJORITÉ SONT DES  
RÉFUGIÉS: ON VOUS L'AVAIT  
BIEN DIT!**

publié le 9 juillet 2015 dans *Articles, Décryptage* [Edit]et dans *VE 153 / juin 2015*

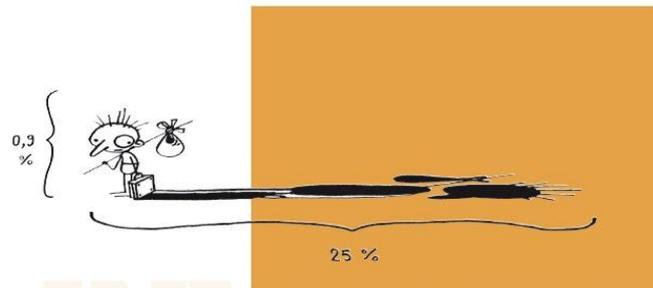
*Vivre Ensemble*, n° 153, juin 2015

## 2. Combien de demandeurs d'asile en Suisse?



*A vos calculettes!*

# Vous avez dit... afflux?



Quel est le pourcentage de la population résidant en Suisse qui relève du domaine de l'asile?

- 12,3%?  5,2%?  2,1%?  <1%?

# Pas vraiment...

1%

C'est le pourcentage de la population résidant en Suisse qui relève du domaine de l'asile – réfugiés statutaires, personnes au bénéfice d'une admission provisoire, demandeurs d'asile ainsi que les personnes en procédure de renvoi.

# A titre de comparaison

« L'arthrite rhumatoïde est une maladie inflammatoire chronique qui affecte les articulations.

A l'échelle mondiale, l'arthrite rhumatoïde est la maladie inflammatoire rhumatismale la plus fréquente. En Suisse, environ 70'000 personnes en sont atteintes, ce qui représente **1% de la population.** »



# Vu dans la presse (juillet 2014)

## La Suisse doit s'attendre à un afflux de réfugiés

**Asile** Selon l'Office fédéral des migrations, la pression aux frontières de l'Europe va se faire sentir en Suisse. Un afflux de réfugiés en provenance des régions en guerre est anticipé au second semestre.

*Tribune de Genève, 1<sup>er</sup> juillet 2014*

## Vu dans la presse (octobre 2014)

# Les demandes d'asile ont augmenté de 45%

*Entre juillet et septembre 2014, 7825 demandes d'asile ont été déposées en Suisse, soit 45% de plus qu'au précédent trimestre (5384).*

*20 Minutes, octobre 2014*

## Les demandes d'asile en hausse de 45%

**Requérants** Entre juillet et septembre, l'Office des migrations a enregistré 7825 dossiers, contre 5384 au trimestre dernier. Les migrants viennent principalement d'Érythrée.

*La Tribune de Genève, octobre 2014*

# Vu dans la presse (janvier 2015)

## De nouveaux records attendus pour 2015

● En Suisse, la hausse des demandes d'asile devrait se poursuivre en 2015. L'Office fédéral des migrations table sur environ 27 000 à 31 000 requêtes l'an prochain, contre près de 25 000 en 2014, 21 465 en 2013 et 28 631 en 2012. En 2014, plus de la moitié des requérants provenaient d'Erythrée et de Syrie. La très grande majorité obtiennent une protection.

● L'Italie a connu une année très difficile. Selon des chiffres publiés en novembre, le pays a enregistré pendant les six premiers mois 25 401 demandes, soit quasiment autant que les 26 520 déposées en 2013.

● Pour l'ensemble de l'Europe, 525 000 demandes ont été déposées jusqu'en octobre, contre 477 000 pour toute l'année 2013. Selon les projections du HCR à mi-2014, les cinq pays de provenance des requérants étaient, dans l'ordre, la Syrie, l'Irak,

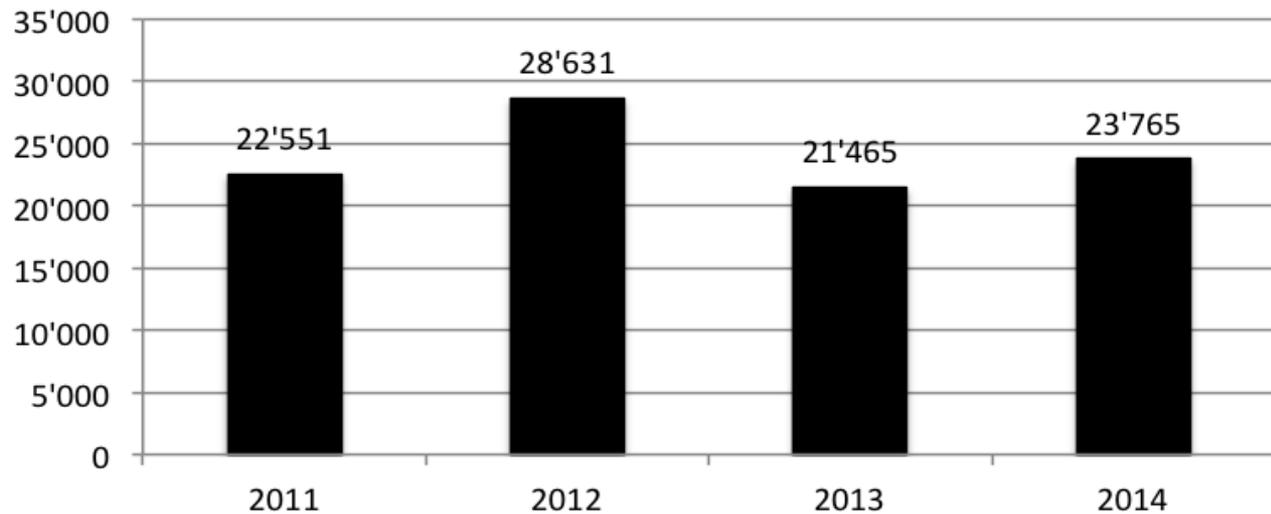
l'Afghanistan, l'Erythrée et la Serbie (y compris le Kosovo). Les pays industrialisés devraient enregistrer 700 000 demandes en 2014, un record depuis 20 ans. En 2013, l'Allemagne était la première destination des demandeurs d'asile (110 000), loin devant les Etats-Unis (68 000) et la France (60 000). La Suisse arrivait en huitième position.

● Au 10 décembre, plus de 207 000 personnes avaient traversé la Méditerranée, soit presque trois fois plus que l'année record de 2011, pendant la guerre contre Kadhafi en Libye. Avec 3419 morts en 2014, cette route maritime est de loin la plus meurtrière. A titre de comparaison, le HCR estime que 540 personnes ont péri dans le golfe de Bengale. Et 242 personnes sont mortes en mer Rouge et dans le golfe d'Aden.  
**V. de G. et S. Pe.**

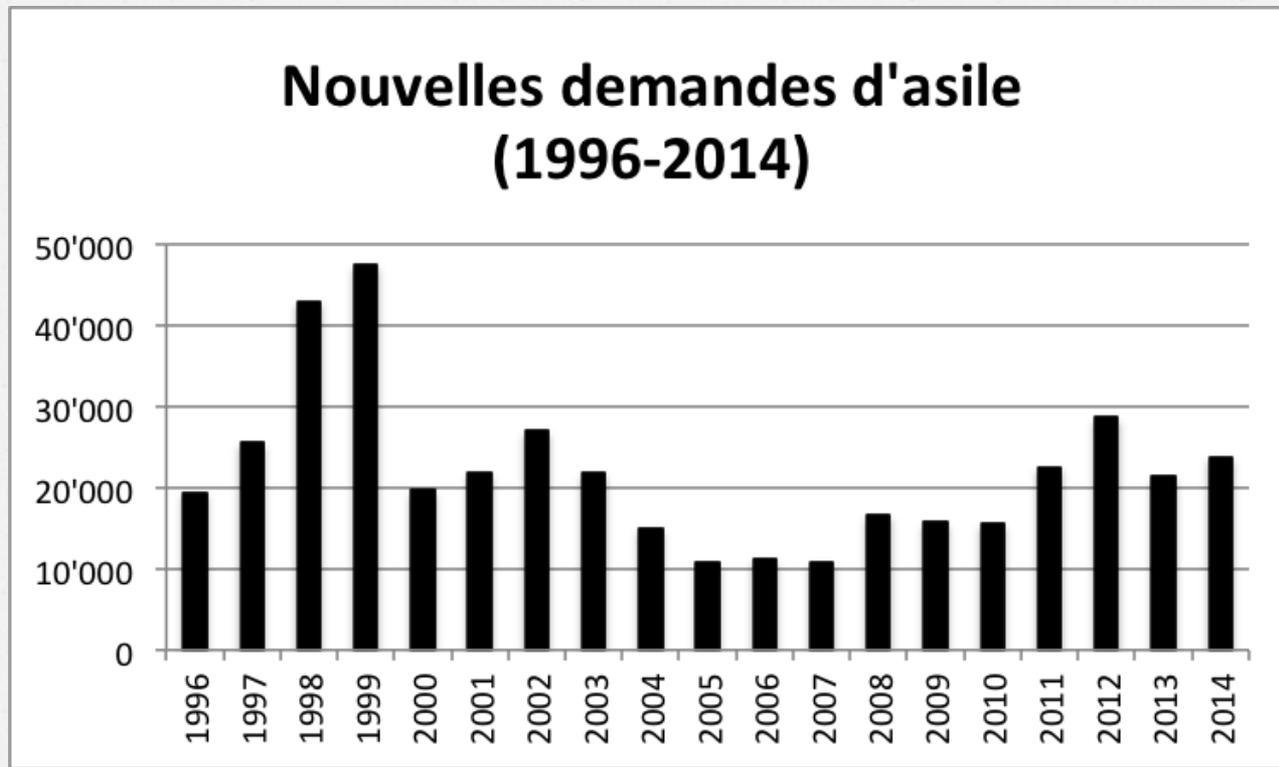
*Le Temps*, 5 janvier 2015

# Afflux, vraiment?

## Nouvelles demandes d'asile (2011-2014)



# Afflux? Record? Vraiment?

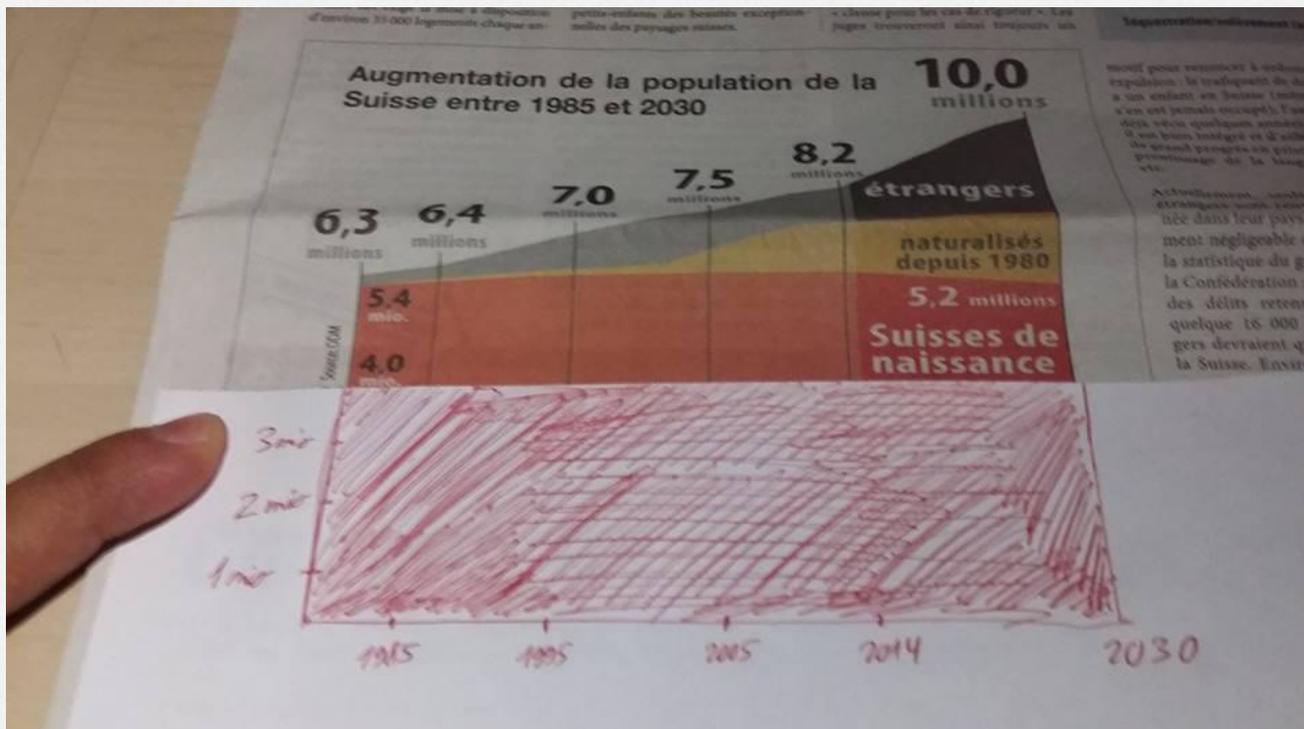


Source: SEM

# Un mythe difficile à démanteler



# Avec l'axe à « 0 »



### 3. De la « nécessité » des bunkers



Photo: Alberto Campi



# Les raisons mises en avant par les autorités...

Hospice général  
Direction générale  
Service communication  
Cours de Rive 12  
Case postale 336  
1211 Genève 3



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**L'afflux** de requérants d'asile oblige l'Hospice général à rouvrir l'abri de protection civile de Châtelaine

*(Genève, le 15.10.2014)*

... et relayés par la presse

## **Le nombre de requérants d'asile **explose** dans le canton**

**Vaud** En un mois, le nombre de requérants attribués au Canton a presque doublé et les structures d'accueil débordent à nouveau. Des foyers supplémentaires devraient être ouverts rapidement.

Source: 24 Heures

# ... sans arrêt!

Vaud Mise à jour le 09 juillet 2014



## Face à l'afflux de requérants d'asile, Lausanne rouvre un abri PC



50 hommes célibataires pourront être accueillis dès jeudi. [Dominic Favre - Keystone]



# Emplacements des centres fédéraux

## Emplacements dévoilés «au fur et à mesure»

➤ Après la Gouglera, 20 sites restent en lice pour accueillir les centres fédéraux

Le site de la Gouglera est pour l'instant le seul emplacement connu pour héberger un des futurs centres fédéraux pour requérants. Où seront implantés les autres? La question est sur toutes les lèvres. Ailleurs, cantons et communes palabrent, hésitent et négocient sec avec la Confédération, dans un climat tendu. A tel point que la grande réforme de l'asile de la ministre Simonetta Sommaruga, dont le but principal est d'accélérer le traitement des demandes et de soulager les cantons, prend du retard.

La répartition des nouveaux centres devait théoriquement être connue à la fin 2014. Un engagement pris en mars, lors de la deuxième conférence nationale sur l'asile. Mais on est aujourd'hui loin du compte. Martin Reichlin, porte-parole du Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM), préfère voir le verre à moitié plein: «La planification des emplacements des nouveaux centres fédéraux est en bonne voie.» Il ajoute: «Un certain nombre d'options prioritaires ont été retenues pour l'ensem-

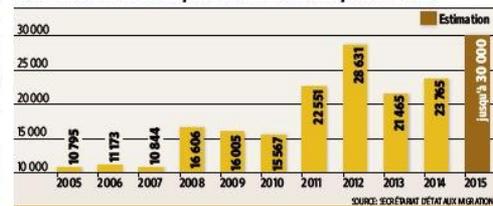
ble de la Suisse. Mais des expertises juridiques et études de faisabilité varient dans la durée de leur traitement selon les options.» Les emplacements seront donc dévoilés «au fur et à mesure», ces prochaines semaines. A ce stade, 100 dossiers ont été transmis à la Confédération et 20 restent encore en lice, confirme le SEM.

Avec sa restructuration, Berne entend disposer de 5000 places pour requérants, réparties dans six régions de Suisse. Au lieu des 1600 qu'offrent les cinq centres d'enregistrement actuellement gérés par la Confédération. Chacune de ces régions est censée abriter un centre de procédure fédéral, autour duquel graviteront deux à trois «centres de départ». 1280 places sont prévues en Suisse romande, 620 pour Berne, 840 pour la Suisse du Nord-Ouest, 870 pour Zurich, 700 pour la Suisse orientale et 690 pour la sixième région, constituée de la Suisse centrale et du Tessin.

### Tous sauf le Jura

Au départ, les cantons romands devaient proposer des emplacements pour un centre de procédure de 540 places et jusqu'à trois centres de départ (740 places). Mais les conseillers d'Etat romands ont obtenu que les centres de procédure de plus

Demands d'asile déposées en Suisse depuis dix ans



de 500 places puissent être répartis sur deux sites. Ils ont aussi décidé que tous sauf le Jura proposeraient un site. Le Valais, Vaud, Neuchâtel et Fribourg – c'est désormais avalisé avec la Gouglera – pour des centres d'accueil ou de départ. Changement de cap pour Genève: il n'est plus prévu pour accueillir un centre pour requérants récalcitrants qui «menacent la sécurité et l'ordre publics en Suisse, ou qui portent sensiblement atteinte au fonctionnement des centres», mais le canton est désormais lui aussi en position pour accueillir un centre de départ d'environ 250 places, précisent les services du conseiller d'Etat Pierre Maudet. Pour Neuchâtel, Perreux est en lice.

Dans le canton de Vaud, la caserne de Moudon n'est désormais plus

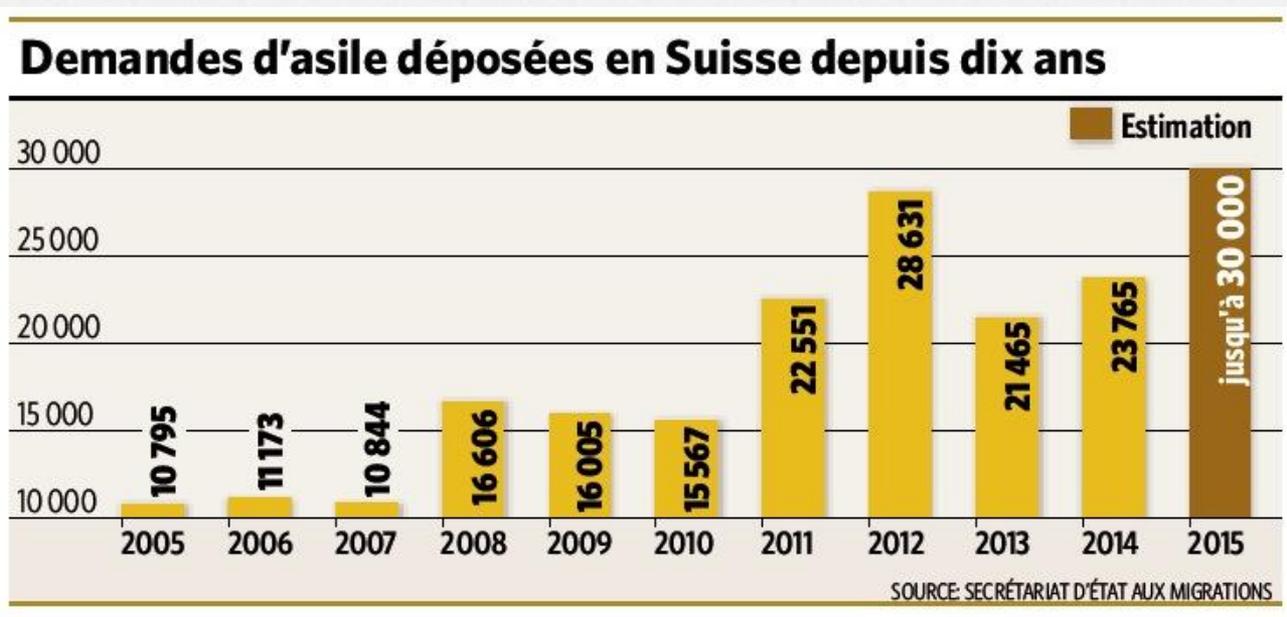
présentée. Le nombre de requérants attribués aux cantons après leur passage dans les centres gérés par la Confédération continuera à se faire au prorata de la population. Mais ceux qui hébergeront des centres fédéraux de procédure et de départ pourront accueillir 20 requérants de moins pour 100 places d'hébergement dans ces centres. Un chiffre qui double lorsqu'il s'agit de structures spéciales, pour récalcitrants par exemple.

Cette réforme est complexe. D'autres «centres fédéraux» existent déjà, mais ils ne sont réquisitionnés que pour une période limitée. Rien à voir donc avec les emplacements définitifs recherchés par la Confédération, avec son modèle à six régions.

Valérie de Graffenried

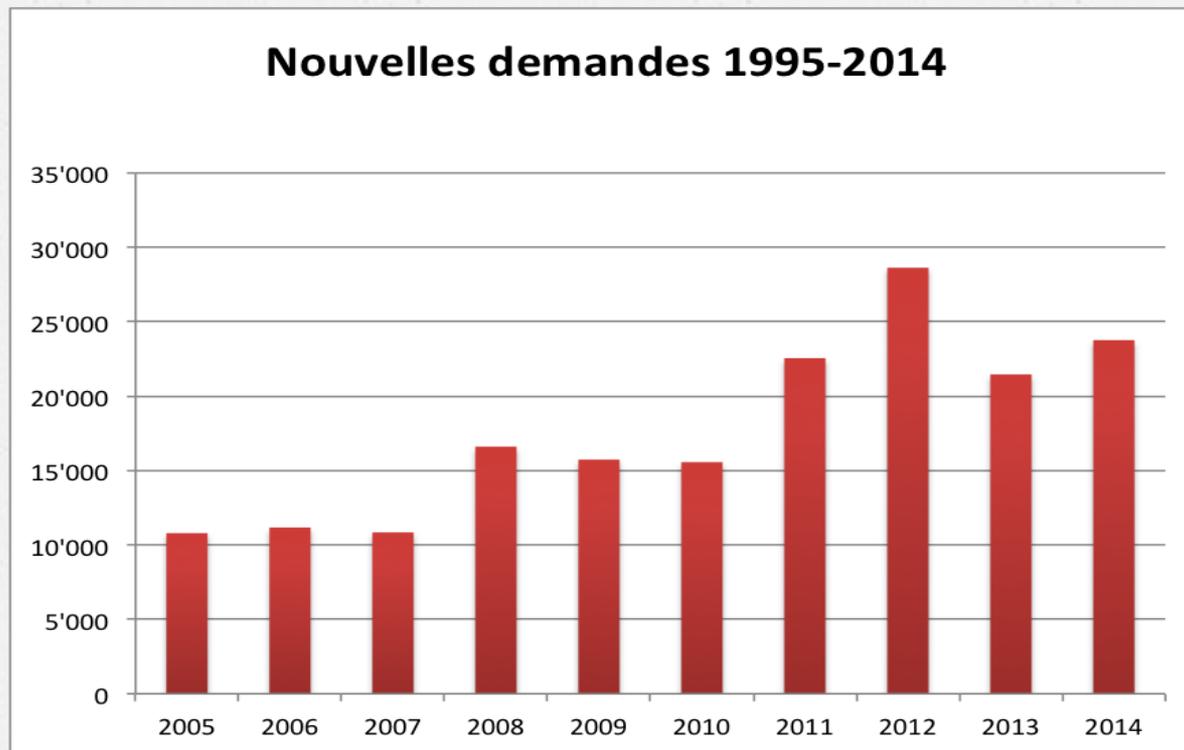
Source: Le Temps, 24.02.2015

# Que voit-on?



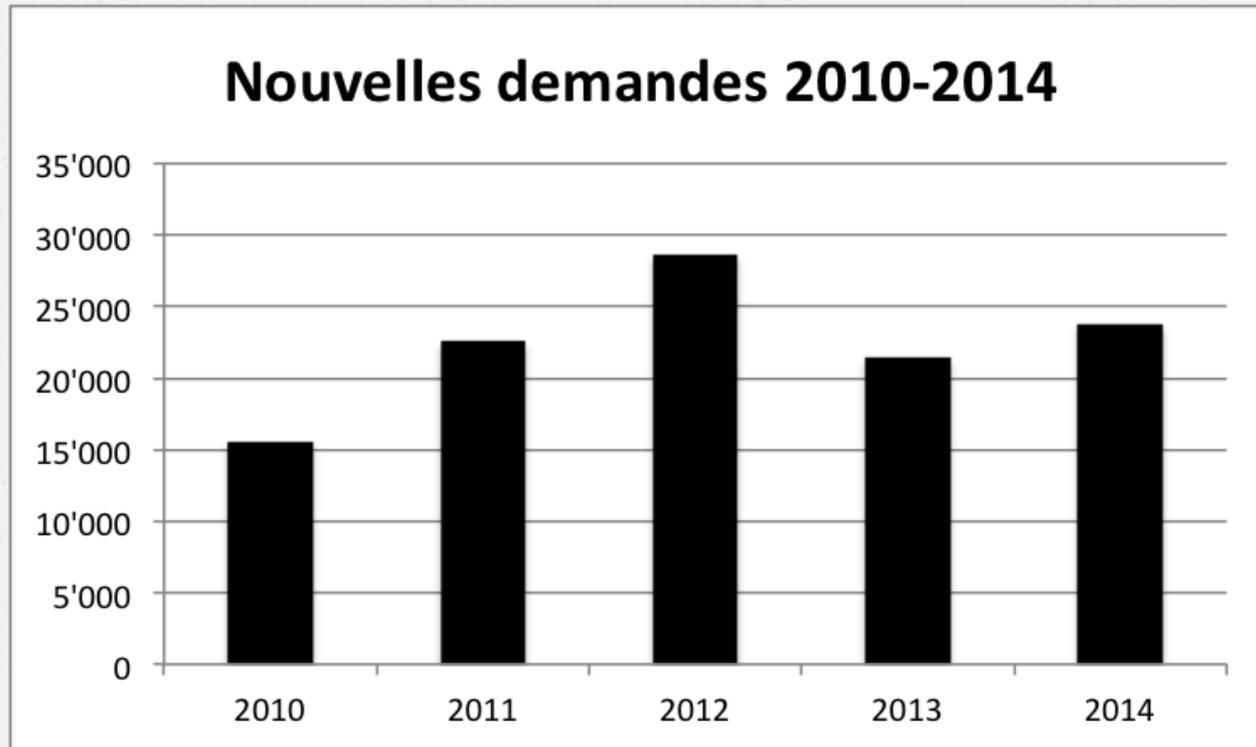
Source: Le Temps

# Avec l'axe à « 0 »



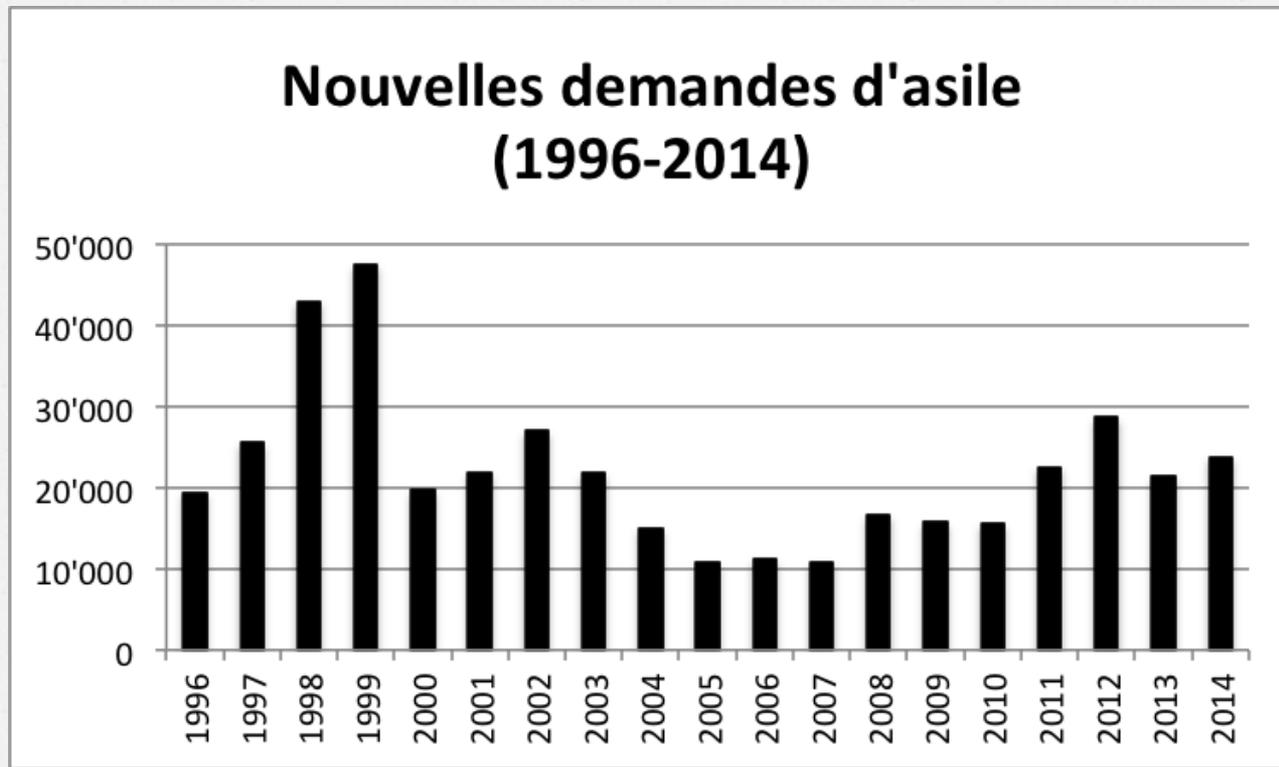
Données: SEM

# Changement d'échelle: 5 ans



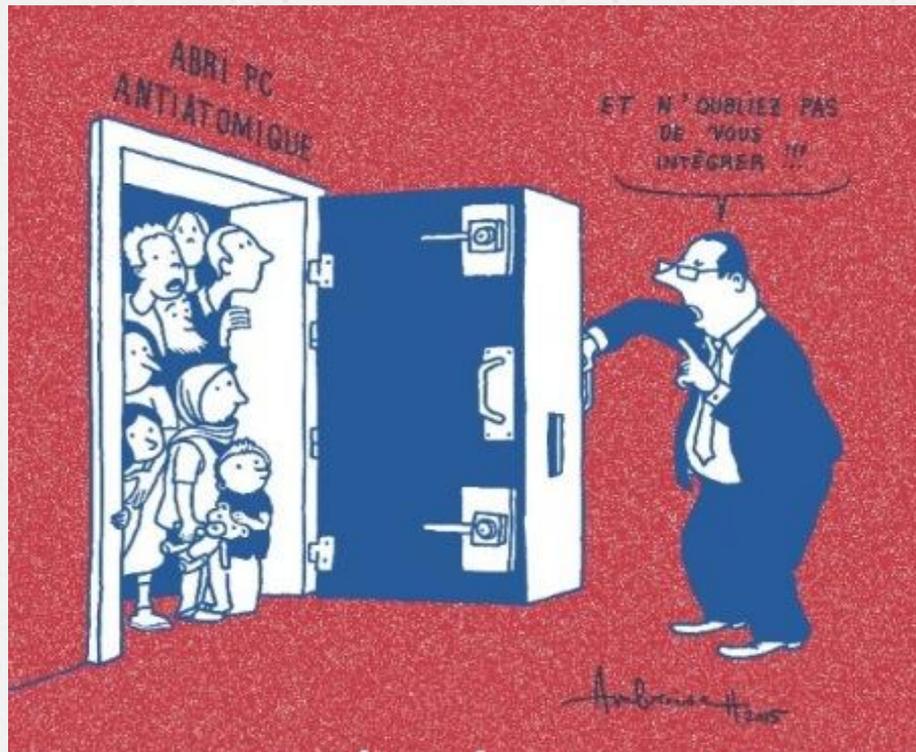


# Afflux? Record? Vraiment?



Source: SEM

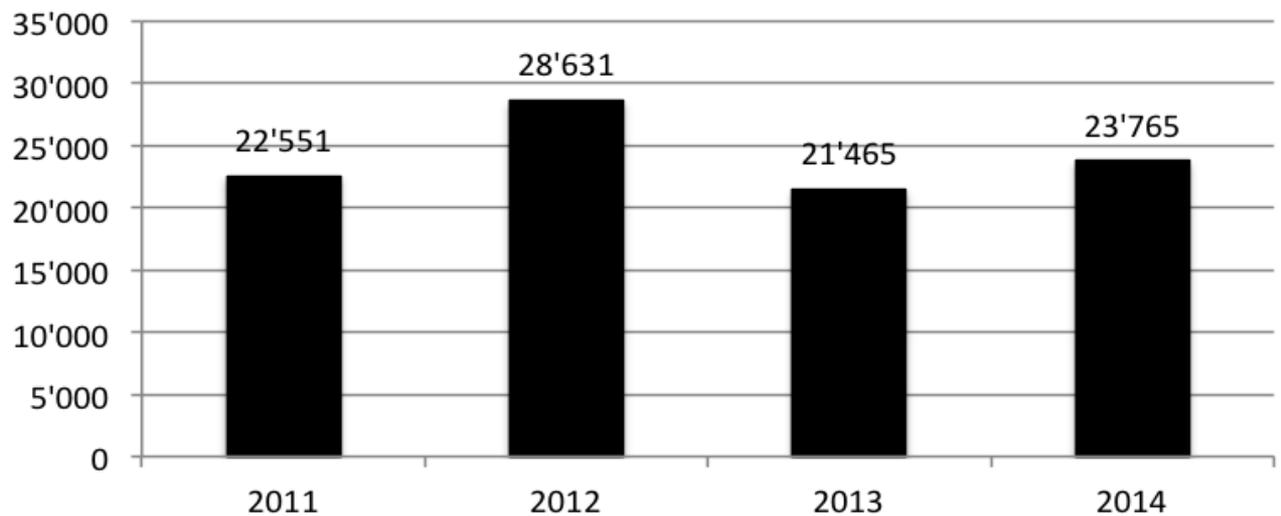
# Les raisons mises en avant par Vivre Ensemble



Couverture Vivre Ensemble, n° 151

# Changement d'échelle: 4 ans

## Nouvelles demandes d'asile (2011-2014)

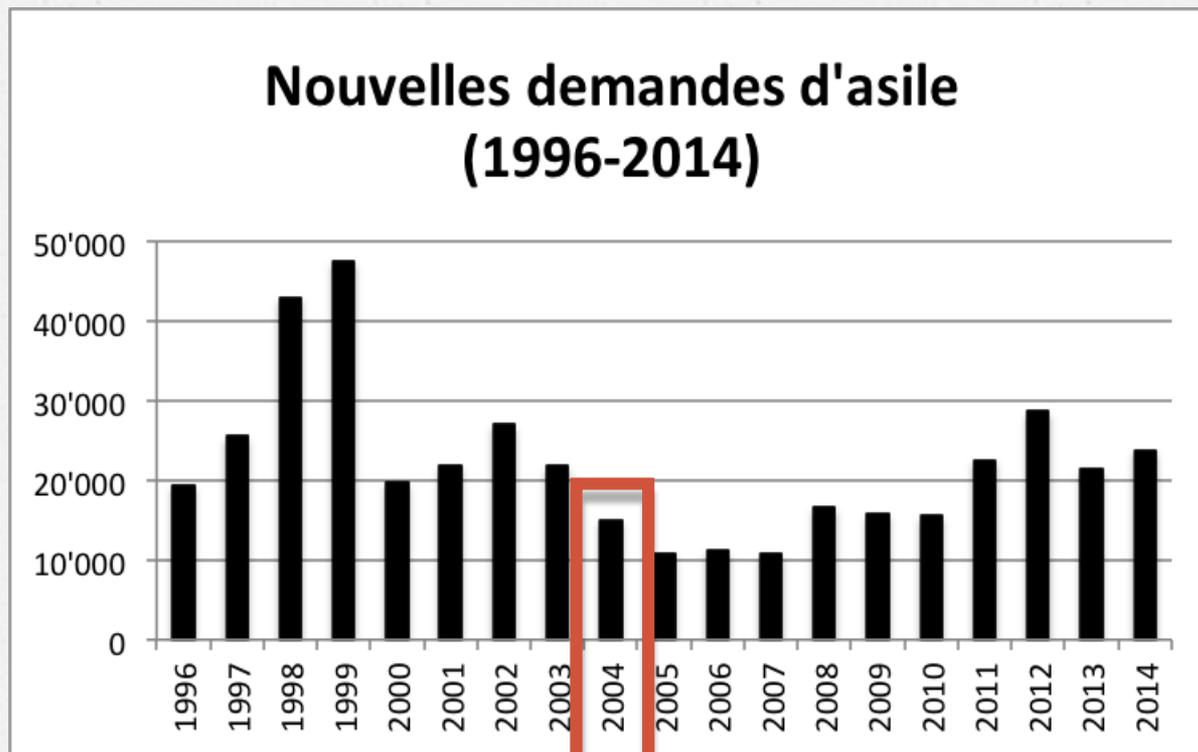


Données: SEM

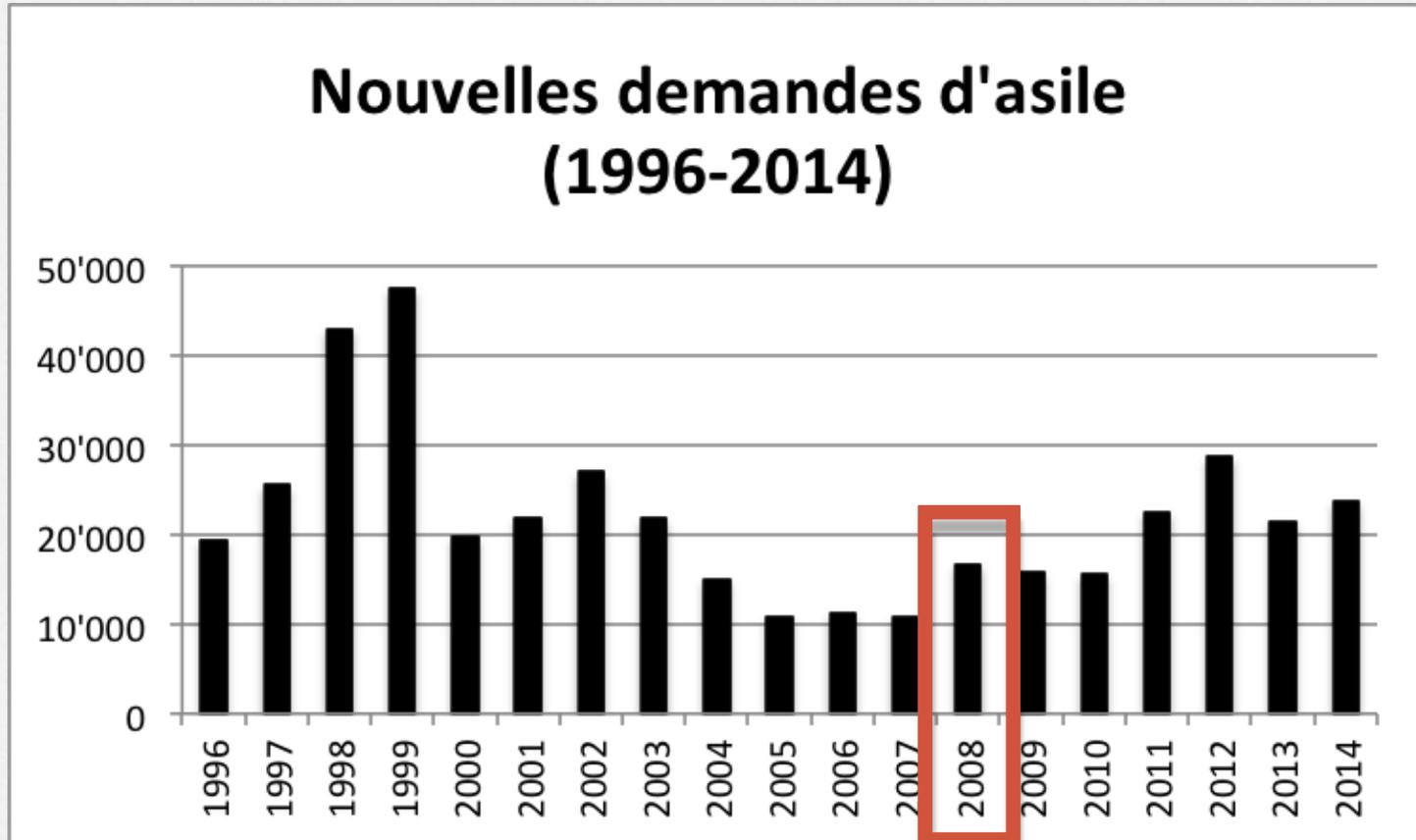
# Les raisons du manque de logement

1. Raisons politico-structurelles
2. Raisons conjoncturelles

# Raisons politico-structurelles (1)

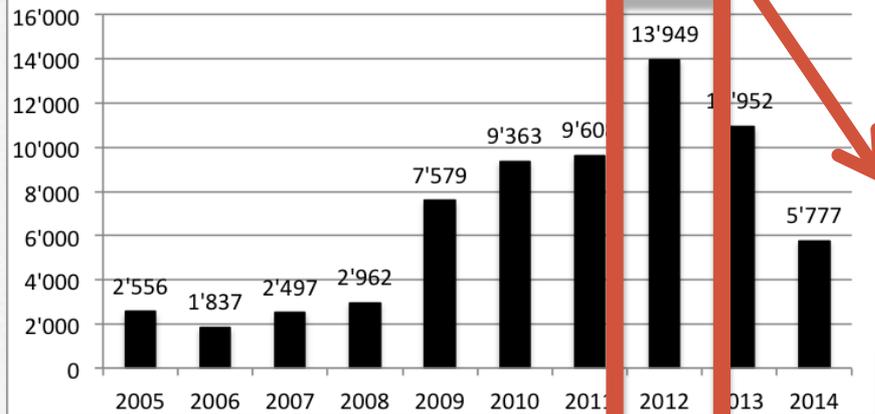


# Raisons politico-structurelles (2)

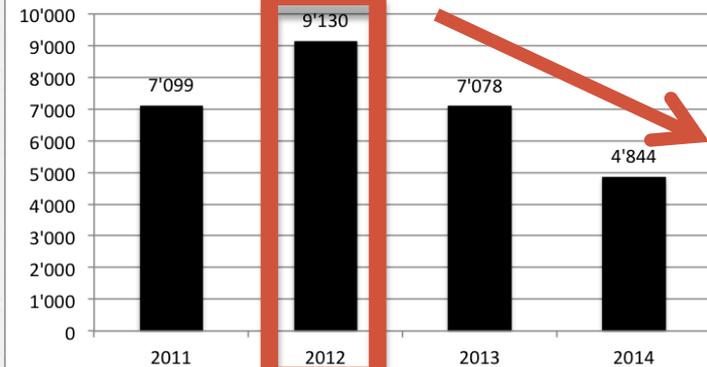


# Raisons conjoncturelles (1)

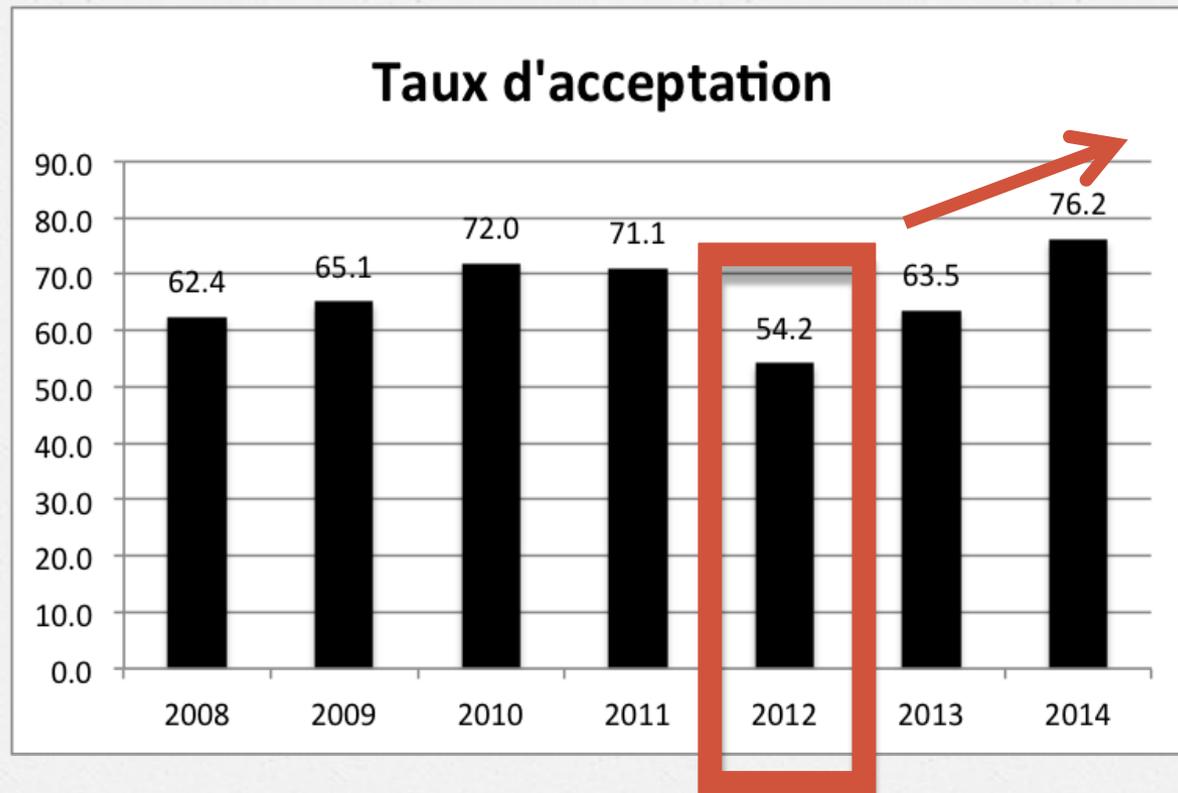
## Décisions NEM



## Décisions NEM-Dublin

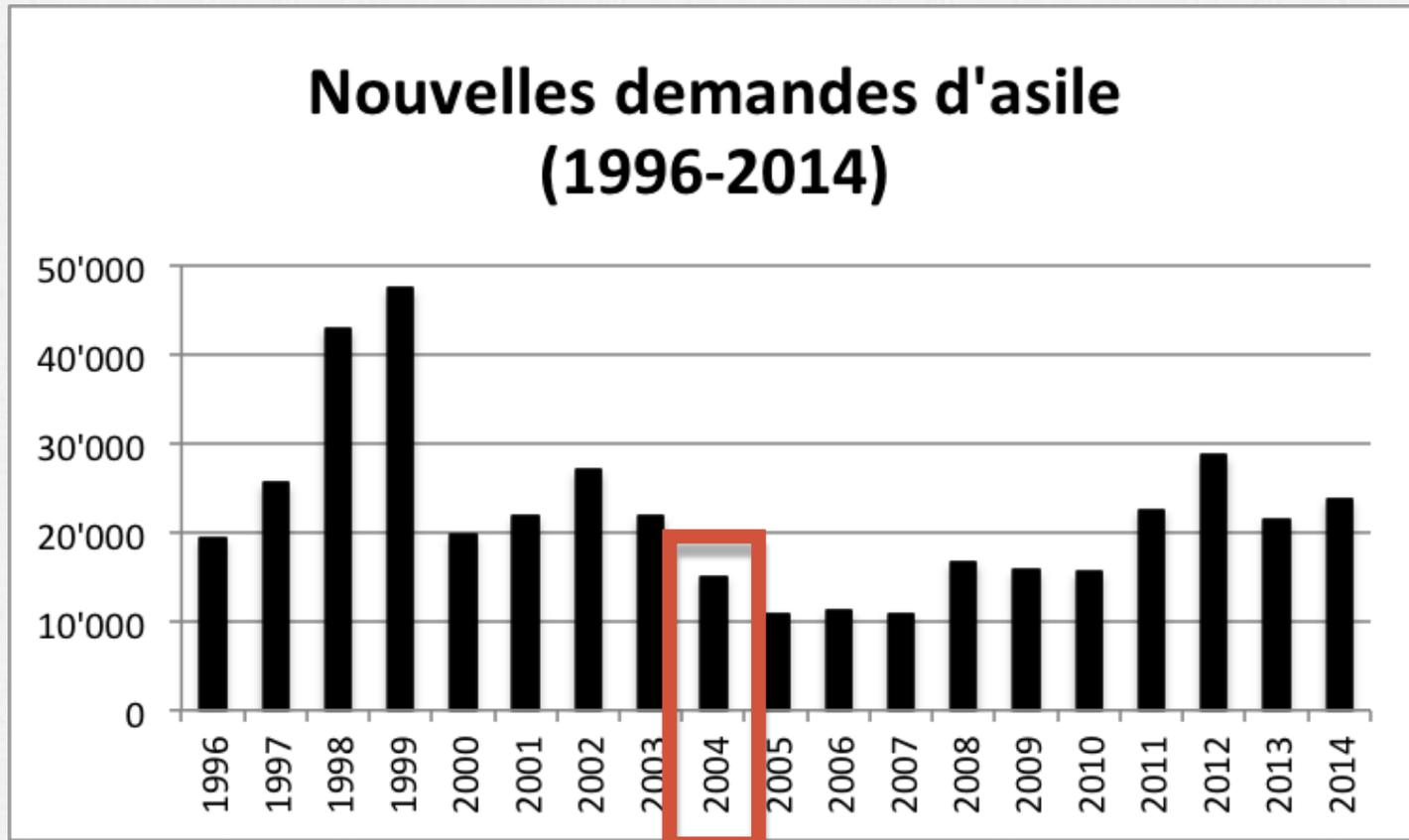


# Raisons conjoncturelles (2)





# Normalisation de l'exception



# Conclusion

Le besoin (réel) de nouveaux logements pour demandeurs d'asile ne résulte pas d'une augmentation du nombre de demandeurs d'asile en Suisse, mais d'un nombre plus important de personnes qui ont le **droit de s'établir** (de manière plus ou moins stable) en Suisse au regard du droit d'asile.

# Pour déconstruire les discours médiatiques

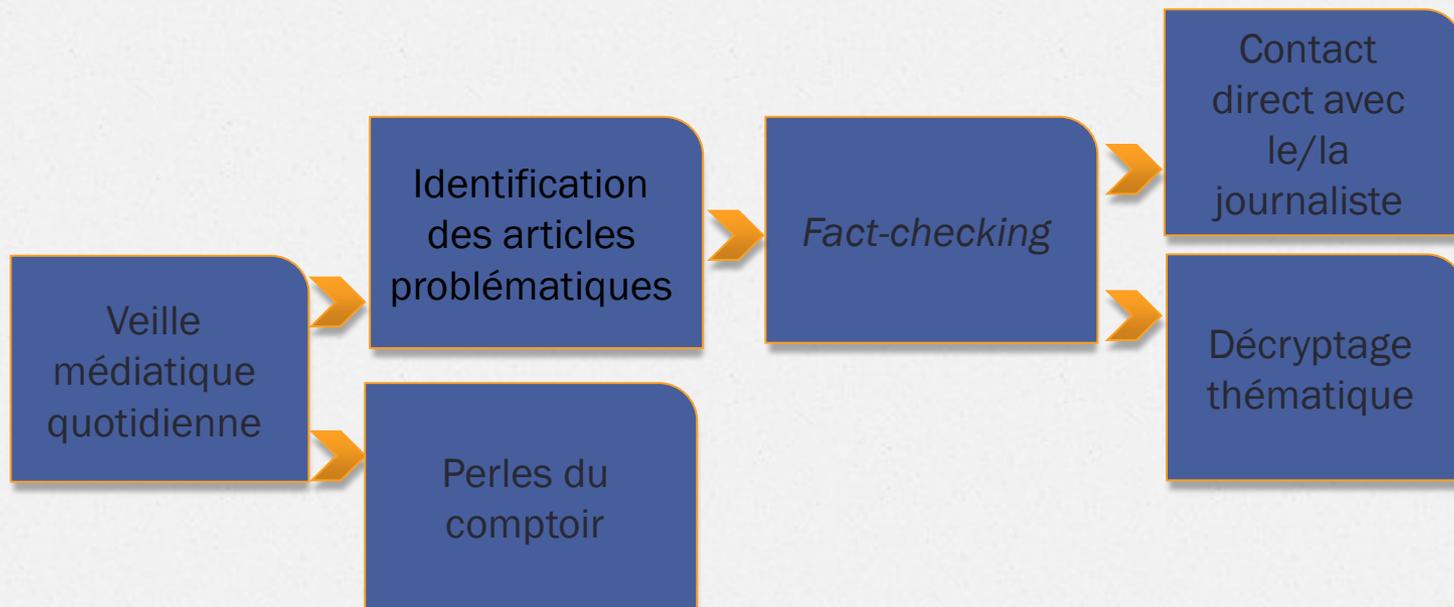
Rendez-vous sur la page du *Comptoir des médias*:

[www.asile.ch/vivre-ensemble/comptoir-des-medias](http://www.asile.ch/vivre-ensemble/comptoir-des-medias)

## **Le Comptoir des médias**

**Le « Comptoir des médias » est un projet d'action et de sensibilisation des médias romands aux préjugés sur l'asile. Par cette action, Vivre Ensemble souhaite favoriser une information sur l'asile objective, approfondie et équilibrée, fondée sur des faits vérifiés et non sur des idées reçues.**

# Fonctionnement du Comptoir



# Merci!

Contact: [crisdelbiaggio@gmail.com](mailto:crisdelbiaggio@gmail.com)

Vivre Ensemble: [www.asile.ch](http://www.asile.ch)  
[media@asile.ch](mailto:media@asile.ch)

